

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER Rue Comfart, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS Place de la Bourse 3

RÉDACTION 48, rue de la République LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENVOYÉS ABONNEMENTS RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LITHOGRAPHES 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

LE PEUPLE ITALIEN

Je reviens d'une petite tournée dans le nord de l'Italie, dans l'admirable pays compris entre le lac de Côme, Milan, Pallanza, Stresa et les fameuses îles du comte Borromeo.

Me suis adressé à une foule de personnes qui ne se doutaient point qu'elles parlaient à un journaliste, et comme l'Italien parle volontiers quand il n'a pas intérêt à se taire, ils n'ont pas hésité à se confier à un touriste un peu curieux, mais qu'ils devinaient sincère dans sa sympathie pour les préoccupations et les soucis de leur existence quotidienne.

Pendant huit jours, au restaurant, au théâtre, au marché, en chemin de fer, sur le steamer, j'ai questionné des garçons d'hôtel, des ouvriers, des bateliers, des pêcheurs, de petits et de gros commerçants, et je vous assure que ces hommes obscurs, de conditions diverses, avaient sur la situation économique de l'Italie et sur ses rapports avec la France et l'Allemagne des idées beaucoup plus justes que les Crispi, les Rudini et les Imbriani.

Toutes ces petites gens qui ne posent pas devant l'Europe et qui savent qu'on ne parlera jamais d'eux ont des visées moins hautes que dans les sphères gouvernementales, leur horizon est moins vaste, et ils confondent les souffrances de la patrie avec leurs peines individuelles : le sort de l'Italie n'est-il pas leur propre sort ?

Eh bien ! tous les gens du peuple que j'ai interrogés ont été d'accord pour déclarer que la vie devient intenable en Italie : « L'Italia e povera ! » a dit l'ouvrier. « Che miseria ! » a soupiré le batelier. « Poveri noi ! » s'écriait le commerçant en hochant la tête.

Tout dans ce pays des oliviers et des figuiers chante misère, les enfants courent pieds nus, en haillons, et tendent la main aux touristes ; les femmes passent la hotte au dos, prématurément ridées et vieilles par des travaux trop rudes pour leur sexe, et jettent un regard de surprise plutôt qu'd'envie sur les voyageuses qui peuvent passer leur vie à se promener et à ne rien faire.

L'unité italienne n'a pas donné au peuple italien ce qu'il en attendait. Les hommes qui ont vécu sous la domination autrichienne et qui attendaient des miracles de la royauté italienne sont les plus cruellement déçus.

Le moment n'est pas éloigné où l'opinion que la République est la forme de gouvernement qui diviserait le moins l'Italie triomphera dans le peuple et dans la classe moyenne.

A Menaggio, sur le steamer, le pilote m'adressa la parole en allemand assez correct.

— Où avez-vous appris l'allemand ? lui demandai-je.

— Mais sous les Tedeschi. En 1854, j'étais dans la marine autrichienne.

— Et vous vous êtes battu contre les Italiens, vos frères ?

— Jamais, signore ; j'ai déserté, et je me suis enrôlé dans les armées royales. Sic'était à recommencer je ne sais pas si je le referais, ajouta-t-il avec amertume.

— Pourquoi donc ?

— Pourquoi ? Mais vous voyez bien ce que nous y avons gagné ! Cela n'a servi qu'à engraisser les Crispi, les Cairoli, et, not, povera gente, nous sommes toujours sous le bâton de l'Allemagne.

La plupart des Italiens que j'ai pu interroger ainsi au hasard des rencontres m'ont répondu sur le même ton. J'ai eu ainsi l'occasion de constater que le tedesco (allemand) est dans le peuple de la Lombardie synonyme d'exploiteur ; si l'ouvrier croit avoir à se plaindre de son patron, qu'il soit anglais, français, allemand ou suisse, il le désigne par le nom détesté de tedesco.

Je n'ai pas remarqué qu'on manifeste dans ce pays de la sympathie pour la France et les Français, mais j'en ai recueilli non plus aucun signe d'aversion, aucune parole d'injure à leur adresse. C'est du reste facile à comprendre, les attaques dirigées par un certain parti contre la France sont l'œuvre de quelques politiciens, le peuple reste en dehors, trop péniblement absorbé par sa lutte pour l'existence pour s'intéresser à la lutte extérieure.

J'ai eu sous les yeux, à Stresa, un exemple qui montre quelle acuité la lutte des classes a déjà atteinte en Italie : Stresa est un tout petit village habité par des pêcheurs et entouré de villas appartenant pour la plupart à des négociants de Milan qui y passent la belle saison. Les pêcheurs s'occupent l'hiver à pêcher la truite, et l'été à promener en barques les touristes qui désirent visiter l'Isola Bella et les autres localités fameuses de l'endroit.

Depuis une huitaine de jours, la compagnie de navigation du lac Maggiore a saisi le prétexte des fêtes de Pallanza pour mettre en circulation un steamer, grand comme un yacht, qui fait le service de ce bras du lac, desservant jusqu'ici uniquement par les grands steamers, qui font le tour du lac, et les gondoliers riverains. Ceux-ci demandent 3 fr. pour un trajet que le vapeur en miniature leur fait faire pour 30 centimes. On devine le succès du coquet petit steamer et le mécontentement des canotiers. Ceux-ci ont résolu d'en dégoûter les voyageurs.

Un jour qu'un gentleman vêtu de blanc, accompagné de sa femme et de ses filles en fraîches toilettes, s'embarquait sur le Piccolo Piroscapo, les gondoliers avisèrent un mendiant couvert de vermine grouillant et lui payèrent sa place à condition qu'il se placerait à côté du monsieur en blanc et de sa famille et se gratterait en conscience pour se couvrir sur les vêtements immaculés de ses voisins les parasites qui remplissaient ses loques.

On devine les cris effarouchés des voyageurs et l'empressement avec lequel ils sont descendus à la première station ; il va sans dire qu'ils ne seront pas tentés de reprendre le petit steamer. Mon gondolier ne parlait de rien moins que de faire sauter à la dynamite le gracieux petit vapeur. Comme il le disait très haut, je pense qu'il n'en fera rien.

Lorsque la concurrence revêt des formes aussi violentes et que le peuple est obligé de recourir à la force et à la ruse pour défendre son gagne-pain, il n'a ni le temps ni le loisir de s'occuper de Mas-souah ou de bienfaits des grandes alliances. M. Crispi peut agiter à son aise, devant les classes dirigeantes, le spectre de la France belliqueuse et envahissante, il ne détournera pas l'attention du popolo italiano de la misère dont il souffre et ne lui persuadera jamais qu'une guerre avec ses voisins l'en délivrerait.

Vous voyez que les interviews avec le

popolo mènent à des conclusions bien différentes de celles que suggèrent les interviews avec les ministres.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 8 septembre.

LE PANAMA

Des perquisitions par M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, assisté de M. Flory, expert-comptable, ont été faites hier, à la société des travaux publics, rue Louis-le-Grand, ce matin, à la société Eiffel, rue Rabelais.

Comme nous l'avons dit, divers documents et papiers ont été saisis. Les perquisitions se poursuivront en province. M. Flory, expert se rendrait, assurément, aussitôt sa besogne terminée à Paris, dans les bureaux d'un grand entrepreneur de la Loire-Inférieure.

Ajoutons que la compagnie du Panama a mis à la disposition de M. Flory, un bureau spécial, jusqu'à la fin de son expertise.

LA POLITIQUE OTTOMANE

Une communication de source officieuse dit que le changement ministériel ne comporte aucune modification dans l'orientation de la politique ottomane, vis-à-vis de la politique générale de l'Europe. Le gouvernement du sultan continue à s'inspirer des mêmes principes qui l'ont guidé jusqu'à présent, à savoir le progrès et les réformes à l'intérieur, la paix et les bonnes relations à l'extérieur.

LA SITUATION AU CHILI

Le New-York Herald reçoit de Valparaiso, la dépêche suivante, à la date du 7 :

« La nuit court que M. Balmaceda s'est réfugié dans une légalion étrangère ou dans un monastère. S'il est dans une légalion, il sera probablement protégé contre ses ennemis, mais s'il est dans un monastère, il court le danger d'être capturé. La Junte, en effet, ferait des perquisitions dans tous les monastères. »

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Aldunate, qui alla à Santiago, a été arrêté à Quillota par des hommes d'armes.

LA STATUE DE GARIBOLDI

Les vétérans des batailles de l'indépendance se sont réunis, hier soir, à Rome, sous la présidence du colonel Gatano. Ils ont voté un ordre du jour, portant que l'association se fera représenter à l'érection du monument élevé à Garibaldi à Nice, pourvu que la date en reste fixée au 20 septembre.

GUERRE ET MARINE

Paris, 8 septembre.

Dans la marine. — M. le contre-amiral Dupuis est nommé chef d'état-major de l'école de la Méditerranée.

M. Chevalier, capitaine de frégate, est nommé premier aide de camp de l'amiral Rieuher.

Les autres ailes de camp de cet officier général seront MM. les lieutenants de vaisseau Paupie, Revermat et Hennecart.

Promotions. — Cent sept polytechniciens sont nommés sous-lieutenants élèves d'artillerie à l'École d'application de Fontainebleau, à compter du 1er octobre prochain. Le major de cette promotion est M. Broillard.

Les soixante-dix-neuf élèves de l'École polytechnique qui, sur leur demande, avaient, après quinze mois de séjour dans cette école, été envoyés à Fontainebleau, prendront rang du 30 septembre. Le premier sous-lieutenant de cette promotion est M. Louis Roger. Quelques noms parmi les jeunes gens qui n'ont pas hésité à quitter un plutôt l'École polytechnique pour revêtir l'uniforme d'officier d'artillerie, sont à citer : ce sont ceux des frères Fain, de MM. Séguineau de Préval, de Wissocq, Sainte-Clair-Deville, Kechlin, Fauquier, Sales, Bourbonnau, de Montmorel, Dietrich, Dilleman, de Piolenc, Brunet, de Villchuchet, Campana, de Bellevue.

Le corps du génie ne reçoit cette année que vingt polytechniciens ; à leur tête prend rang M. Jérôme Denis.

Service intérieur. — Les différentes directions du ministère de la guerre ont été chargées par M. de Freycinet de préparer une révision des décrets du 28 décembre 1883 portant règlement sur le service intérieur des corps de troupe.

Nous avons annoncé la nécessité pressante de changer plusieurs points du règlement sur le service des armées en campagne. On nous annonce que le service des places renferme de nombreuses lacunes et que plusieurs commandants de corps d'armée réclament la mise au point d'un règlement indispensable à l'uniformité des mesures disciplinaires.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 8 septembre.

On lit dans le Temps :

La session extraordinaire des Chambres s'ouvrira, selon toutes les probabilités, le 13 octobre prochain, quoiqu'il n'y ait encore aucune résolution définitive à cet égard. C'est la date qui paraît devoir être adoptée par le gouvernement.

On sait, en effet, que la convocation des Chambres a lieu à cette époque. Le gouvernement paraît déterminé à demander à la Chambre de restreindre le budget aux limites dans lesquelles il avait présenté son projet ; il insisterait pour que les réformes nouvelles, telles que celles de l'impôt des boissons et des frais de justice introduites par la commission dans le budget de 1892 fussent isolées de ce dernier et discutées séparément, afin de ne pas retarder le vote de la loi de finances.

Ces réformes, en effet, se suffisent à elles-mêmes ; elles n'ont aucune répercussion directe sur le budget proprement dit et pourraient, par suite, être discutées immédiatement après le vote du budget. De la sorte, on éviterait le recours aux douzièmes provisoires, sans ajourner les réformes que la commission désire soumettre à la Chambre.

LES DÉCORATIONS ÉTRANGÈRES

Paris, 8 septembre.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le Préfet, « Pour répondre au désir exprimé par le Président de la République, et dont le grand chancelier de la Légion d'honneur s'est rendu auprès de moi l'interprète, je vous serai obligé d'avoir soin à l'avenir, soit en me transmettant, soit en envoyant directement à la grande chancellerie des demandes en autorisation de port des ordres étrangers, notamment en ce qui concerne les décorations de pays placés sous notre protectorat, de me faire connaître la nature des services ou des motifs qui ont valu ces distinctions aux pétitionnaires. »

« Je profite de la circonstance pour vous adresser une notice qui indique les formalités que les intéressés ont à remplir lorsqu'ils sollicitent les autorisations dont il s'agit. »

LES RECEVEURS PARTICULIERS

Paris, 8 septembre.

On sait que, pour défaire au vu du Parlement, le ministre des finances a commencé depuis quelques années une expérience ayant pour objet de rechercher s'il serait possible de supprimer les receveurs particuliers des finances.

Ces révisions ont été créées, à raison d'un par arrondissement, en vertu de la loi organique du 27 ventôse, an VIII, qui a établi un receveur dans chaque sous-préfecture.

Pour respecter la légalité, on s'est borné à décider par arrêté ministériel que, dans certains arrondissements, il ne serait pas pourvu provisoirement au remplacement du titulaire lorsque celui-ci aurait quitté son poste.

Cette marche a été suivie dans 25 arrondissements, qui ont été privés temporairement de receveurs et dont le service a été rattaché soit à la trésorerie du département, soit à la recette particulière la plus voisine. Il reste par suite 218 receveurs particuliers en fonctions.

En même temps que cette expérience se poursuivait, le ministre des finances faisait procéder à une enquête sur la question par l'inspection générale.

Cette enquête touche à son terme et, dès aujourd'hui, il s'en dégage un point incontestable que le ministre fera connaître à la Chambre au cours de la discussion du budget de 1892 : c'est que la suppression totale des recettes particulières est impraticable.

L'importance des opérations, le trop grand nombre des comptables à vérifier, l'éloignement du chef-lieu, certaines conditions topographiques, et enfin les nécessités relatives à l'organisation militaire, rendent indispensable le maintien d'un grand nombre de recettes particulières.

Les études entreprises par l'administration et appuyées sur les rapports des inspecteurs des finances aboutissent à démontrer qu'il faudra garder environ les deux tiers des receveurs particuliers.

Le ministre, d'ailleurs, doit insister sur cette considération que ce n'est pas au moment où les déficits constatés chez les percepteurs ont été plus nombreux que précédemment qu'il convient de réduire les moyens de contrôle.

Ce sera au Parlement à trancher la question en dernier ressort, au cours de la prochaine session, lors de la discussion du budget de 1892.

Le Voyage d'un Commissaire en Russie

Paris, 8 septembre.

La plupart des journaux ont annoncé que M. Peschard, commissaire de police du quartier Montparnasse, avait effectué un voyage en Russie, avec mission de fournir à l'administration un rapport détaillé sur l'organisation de la police russe.

Une partie de la nouvelle, seule, est exacte. M. Peschard a été effectivement à Saint-Petersbourg et à Moscou, mais c'est simplement pour y passer le temps de son congé annuel ; il n'avait donc aucun rapport à faire à M. Lotté.

Le commissaire de police du quartier Montparnasse a été reçu à Saint-Petersbourg par le préfet de police ; un accueil des plus bienveillants lui a été fait par le haut fonctionnaire russe.

Accompagné de M. Platon Vostchinine, chef de la sûreté, M. Peschard a visité les divers établissements de la police, où il a assisté aux opérations du service anthropométrique du système du docteur Bertillon, en usage à Saint-Petersbourg.

M. Peschard a été l'objet d'une pareille réception à Moscou.

Il y a une huitaine de jours qu'il est revenu de ce voyage en Russie, enchanté des fonctionnaires de la police russe qui l'ont, en outre, chargé d'être auprès du préfet de police et de ses collègues l'interprète de leurs sympathies.

Congrès International d'Agriculture

La Haye, 8 septembre.

Les sections du congrès international d'agriculture ont commencé aujourd'hui leur travail.

La première section, sous la présidence de M. Tisserand s'est occupée des mesures internationales à prendre pour mettre un frein aux falsifications des denrées alimentaires.

La section est d'avis que les gouvernements doivent s'entendre entre eux pour poursuivre dans chaque pays les complices d'une falsification constatée dans un de ces pays.

La deuxième section, sur la proposition de M. Farid, s'est déclarée pour l'intervention de l'Etat dans l'exécution des travaux agricoles à faire en commun et intéressant la salubrité publique ou la défense du sol contre les calamités naturelles. Elle a exprimé un vœu pour favoriser la création d'associations agricoles.

La troisième section a émis un vœu en faveur de meilleurs rapports entre les cultivateurs de betteraves et les fabricants de sucre.

La quatrième section, sur la proposition de M. Paisant, de Versailles, a adopté les conclusions principales du rapport de M. Oustalet, de Paris, tendant à régler, par une convention internationale la protection des animaux utiles à l'agriculture.

La cinquième section a entendu le rapport de M. Henry Sagnier sur l'organisation de congrès agricoles et s'est déclarée en principe en faveur du congrès biennal.

Hier, le ministre de France, M. Légrand, a donné un dîner en l'honneur de M. Méline et d'autres députés français.

LE REPEUPLEMENT

Réponse à une revue allemande. — La fécondité des femmes d'Outre-Rhin. — La population en Chine. — La liberté de tester. — La taxe sur les célibataires. — Les Français de la main gauche.

« Il n'est pas besoin, dit une Revue allemande, de préparer la guerre à grands frais pour contenir la race française dans ses frontières, trop larges pour elle ; son dernier dénominateur est la preuve officielle de sa décadence et de son inguérissable stérilité. Il n'y a qu'à laisser faire le temps. Pendant que les autres nations s'enrichissent d'hommes, la France se dépeuple, car le mariage n'est qu'elle fait en cinq années représente à peine la moitié du contingent que lui fournit l'immigration et la population flottante d'étrangers de passage. »

S'il fallait discuter, on pourrait répondre que la France, en possession de la Lorraine et de l'Alsace, comptait seulement vingt-cinq millions d'âmes, il y a un siècle ; elle en a plus de trente-huit millions aujourd'hui malgré la perte de deux provinces si peuplées.

Il y aurait lieu d'ajouter que nos trente-huit millions de Français sont purs de tout mélange, tous fils de France, tandis que les quarante-quatre millions d'Allemands de l'empire d'Allemagne comprennent plus d'un quart de Polonais et de Danois qui rongent leur frein, de Lorrains et d'Alsaciens aussi Français de chair et d'âme que les plus héroïques et les plus glorieux de leurs ancêtres qui ont versé leur sang pour la France.

Vienne la guerre : ces Danois, ces Polonais, ces Lorrains, ces Alsaciens n'auraient qu'un ennemi, l'Allemand. La France ne traînera aucun captif à la guerre. Elle n'a pas de Bavauiens suspects à exposer aux premiers rangs. Tous ses soldats sont ses enfants.

Mais nous n'en portons pas moins envie à la fécondité des femmes d'Allemagne. Leurs facultés prolifères étaient légendaires à l'aurore des temps historiques. Les mœurs de barbares qui s'abattirent sur l'empire d'Occident en ont témoignés bien avant les statistiques modernes.

D'ailleurs, dans tous les pays du monde, ce sont les pauvres qui ont le plus d'enfants ; les nations pauvres et grossières en sont la règle ; qu'on en prenne sujet de nos vanter les vertus du pain de seigle et des patées de pommes de terre, on n'y ralliera pourtant pas nos populations laborieuses habituées à une alimentation et à un bien-être de meilleur goût.

Les civilisations raffinées comportent des déshérités, et la nôtre n'en est pas le premier exemple. Aux dernières époques de la République romaine, les lois durent intervenir pour faciliter le recrutement artificiel des familles par l'adoption.

Sinon mœurs n'admettent pas les pratiques qui garantissent d'autres races contre la dépopulation, encore les peut-on signaler à titre de curiosités ethnographiques.

Les pays les plus remarquables par la densité de la population sont la Chine, la Grande-Kabylie et les Flandres.

L'explication du phénomène est dans la vie industrielle pour les Flandres, dans la vie patriarcale et sédentaire, sans besoins, pour la Grande-Kabylie ; pour la Chine, il y a d'autres raisons.

Le Chinois se marie jeune. Il regarde du reste le célibat comme la preuve d'infirmités inavouables.

Il se marie jeune et il entoure sa femme de respect — et de jeunes servantes qui doivent lui épargner toutes les besognes pénibles. Si elle n'a pas d'enfants, elle y pourvoit ; si elle en a plusieurs, elles lui en augmentent le nombre. Elles l'élèvent tous ensemble dans une égalité absolue, sous légitimes aux yeux de la maîtresse de maison, orgueilleuse de sa nombreuse famille. Il lui arrive d'exiger qu'une des servantes-mères soit renvoyée ; mais jamais elle ne lui laisse emporter les enfants qu'elle a faits à son service et qui sont une part de son luxe.

Les servantes renvoyées s'en va exercer la même fonction, si elle y est encore propre, dans une autre maison, ou chercher sa vie à la grâce de Dieu.

Devenus grands, les enfants essaient chacun de son côté à la conquête d'un petit patrimoine, celui du père devant passer entièrement à celui qu'il aura choisi. Les filles

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 9 Septembre (11)

ABANDONNÉE !

PAR Charles MÉRIOUVEL

Mlle DE ROYÉ-TRÉVILLE

— Ah ! vous savez, mon oncle, reprit-elle, Robert s'est déclaré...

— Ce n'est pas malheureux.

— Il veut m'épouser !

— Je ne le plains pas ! Une belle fille comme vous, mademoiselle !

— Il m'a exprimé son amour dans les termes les plus délicats et les plus... chaleureux.

— Il en est bien capable, que décidest-tu ?

— Ce qu'il vous plaira.

— C'est à toi de choisir, il te plaît ?

— Au moins ne me déplaît-il pas.

— Tu pourrais prétendre à un parti plus brillant.

— Celui-là me suffit, mais...

— Ah ! il y a un mais ?

— Oui, fit-elle d'un ton résolu. Je veux jour encore de ma liberté de jeune fille, courir le monde, ne pas m'enchaîner tout de suite.

— Alors tu trouves que le mariage est une chaîne ?

— Je vous l'ai assez entendu dire !...

— A moi ?

— A vous. Si vous croyez que je ne comprends pas ce que vous dites dans vos conversations avec vos amis ! Et puis, enfin, mon oncle, la meilleure preuve que vous êtes de mon avis, c'est que vous n'avez pas voulu de cette chaîne... pour vous !

Germaine causa longtemps avec le général qui paraissait charmé. Elle déploya toutes ses grâces pour lui arracher le consentement qu'elle désirait, ce qui n'était pas difficile.

Jamais ce tuteur complaisant n'avait entravé un seul de ses caprices.

Il faut ajouter, d'ailleurs, que pour la plupart ils étaient raisonnables.

Mademoiselle de Royé n'était ni extravagante, ni romanesque. Elle possédait un esprit net, clair et positif.

— Qui attend-on aujourd'hui ! demanda-t-elle en quittant son oncle pour gagner son appartement.

— Mais tout le voisinage, le sous-préfet, le président, les du Breuil, Labarre, le marquis du Rorère... Que savez-vous ?

— Eh bien ! mon oncle, ce sera un dîner d'adieu. Nous prendrons congé d'eux et nous retournerons à Paris.

— Quand ?

— Dès demain.

— Si tôt ?

— Je le désire !

— Comme tu voudras.

pitaine, je ne serais pas vieux garçon aujourd'hui, sacrebleu !

Dans l'après-midi, son ami, le comte de Beaulieu, arriva longtemps avant les autres invités.

Robert avait fait part à son père de son entretien avec mademoiselle de Royé.

Le comte rayonnait. Le consentement de Germaine à ce mariage était le comble des ambitions de cet excellent homme, franc comme l'osier loyal et bienfaisant au fond, autant que rude à la surface.

N'ayant qu'un fils unique et un modestes pied à terre à Paris, dans le voisinage de l'hôtel de Royé, il consacrait neuf mois de l'année sur douze à son château de Beaulieu et mettait son luxe à ses chevaux de chasse et à ses chiens qui en résumé ne lui coûtaient qu'une somme assez restreinte, malgré leurs qualités hors ligne.

Aussi ses cent mille francs de rentes lui suffisaient-ils amplement, et son train de maison n'en était pas moins des plus honorables.

Mais il avait gardé quelques préjugés de l'ancien temps et se montrait en ce qui concerne le braconnage d'une sévérité que ses générosités et ses abondantes aumônes ne parvenaient pas à faire oublier.

À la différence de Jacques de Brandes qui ne dédaignait pas de choquer son verger avec les paysans du voisinage et d'attribuer libéralement ces cordiales poignées de main qui gagnent le cœur d'un pauvre diable de bûcheron mieux que tous les dîners servis sans compter à l'office d'un château, il tenait les ma-

nants à distance et gardait ses terres avec une impitoyable fermeté.

Aussi, tandis que le pauvre baron de Brandes était adoré à trois ou quatre lieues à la ronde, le comte de Beaulieu sans être précisément détesté, s'était amassé un certain nombre de rançunes sordides parmi lesquelles celle de Triquet toute légitime qu'elle fut par ses souvenirs d'enfance, n'était pas la plus dangereuse.

Le comte était un homme d'honneur inflexible.

Il exigea de son ami, le général de Tréville, certaines conditions qui le prouvent.

Comme la fortune des futurs était hors de proportion, il voulut qu'elles ne pussent se confondre et déclara qu'il n'admettrait qu'un régime pour le contrat : la séparation de biens, la mariée gardant la libre disposition de ses rentes, sans aucun avantage pour le mari ; d'un autre côté, il déclara qu'il abandonnerait à son fils la moitié de ses biens, soit environ cinquante mille francs de revenus nets.

Le général de Tréville essaya vainement de le ramener à d'autres idées.

Le chasseur était obstiné et têtù comme un mulet du Poitou.

— Je ne veux ni obscurités ni malentendus, dit-il. Si mademoiselle de Royé nous fait l'honneur d'accepter un Beaulieu pour son mari, il faut qu'elle sache que c'est sa personne qui nous attire et non sans argent.

Le général céda pour avoir la paix en murmurant son jupon favori entre ses dents : — Sacrebleu

Au surplus, cette alliance combait les secrets desirs du tuteur et du père.

Ils se connaissa

ne sont pas dotés et deviennent, à la bonne fortune, ce qu'étaient leurs mères.

Ne serait-ce que pour tenir compte de toutes les observations que ce sujet comporte, il faut remarquer que toutes ou presque toutes les nations qui, au cours de ces dernières années, ont subi un accroissement de population, ont eu le père de famille la liberté de tester.

Il faut remarquer aussi que le paysan qui, dans les précédentes statistiques, figurait avec honneur comme père de famille sérieux à la tête d'une petite phalange d'enfants nés de lui se met à compter, lui aussi, avec les frais d'éducation et d'établissement de sa progéniture.

Mais le Code civil l'arrête. Il peut envoyer ses enfants chercher fortune au loin. Qui les empêchera de revenir à l'échéance fatale pour prendre violemment leur part de l'héritage, le morceler et le disperser au feu des enchères?

Ne pouvant pas avoir raison de la loi égalitaire, il compose avec la nature. Il lui offre un enfant, volontairement, sans s'aventurer et malgré lui il en vient un second, on lui constitue une dot en argent, par termes échelonnés, payables avec une partie des revenus de la propriété, mais après partage préalable entre vifs, qui lèra pour toujours les mains au malotru.

Peut-être voudrait-il la peine d'établir temporairement la liberté de tester. L'exercice se ferait sur des données actuellement bien précises et l'on verrait en quel dixième d'année s'il y a vraiment de ces causes, dénoncées par beaucoup de gens, de la dépopulation progressive que nous déplorons.

La fortune publique ne se trouve pas plus mal, au surplus, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, de ce régime qui répugne tant à nos instincts. Il y a des privilèges sociaux non moins criants et plus évidents que nous nous accommodons.

Dans tous les cas, le mal est constant. Il faut chercher remède coûte que coûte.

L'Allemagne n'a pas non plus les deux cent soixante mille célibataires, réguliers et séculiers, prêtres, religieux et religieuses, que nous avons. Ne serait-il pas sage de réduire tous les monastères à la grande exception qui fait la richesse et la force des États et de les soumettre à une taxe excessive qui permettrait à la patrie d'adopter des cent mille enfants que nous perdons par suite des accouchements clandestins, de les élever dans des Prytanées spéciales, d'assurer aux filles-mères leur réhabilitation dans les services des hôpitaux et de ces mêmes Prytanées?

Entre la femme fille qui manque à son devoir et la femme mariée qui ne remplit pas le sien, je ne sais pas la différence. Il y a à chaque chose qui domine tous les préjugés et scrupules : c'est que le pays a besoin d'enfants.

« On a dit : « Laissez faire ; laissez passer ; si nous avons des vides, ils nous viendront sans nous avoir d'Allemands, assez d'Espagnols pour les combler, nous terre française a fait Français tous ceux qui sont venus la cultiver. Les Bourguignons qui furent Burgondes, les Gascons qui furent Gots, les Marseillais qui furent Grecs, les Lyonnais qui furent Italiens, les Francs qui furent Germains, les Normands qui furent Bretons et tant d'autres qui furent autre chose, sont Français dans les moelles. Les émigrés allemands d'aujourd'hui seront Français comme les autres à la seconde génération. »

« Et quel'un a répondu avec raison : « En vérité, non ; j'aime mieux mille fois mieux des Français de la main gauche ! »

Le Choléra

Paris, 8 septembre.

Le docteur Proust a fait, au comité consultatif d'hygiène, une communication de laquelle il résulte que l'épidémie cholérique est en progression ascendante dans le vilayet d'Alép. Le chiffre des décès dépasse aujourd'hui 2,000 à 2,500. La population juive d'Alép émigre en masse ; plus de 7,000 personnes ont fui cette ville pour se réfugier dans les localités voisines.

La propagation du choléra se fait principalement du côté du nord et de l'est. Il a atteint Antal sur la grande route d'Alép, Marahassin et Orfa, grands centres situés sur les routes qui conduisent vers les vilayets de Djorhita et Menoumétraziz.

Cette extension de l'épidémie présente un vrai danger pour le présent et pour l'avenir.

L'extension se fait plus difficilement vers le littoral méditerranéen, ainsi que vers le sud du côté des vilayets de Damas et de Beyrouth.

Le grand shérif n'a pas paru à La Mecque, ni à Arabat, ni à Minat.

Son absence produit le plus mauvais effet ; c'est la première fois que l'épidémie empêche le chef de la religion de présider le pèlerinage.

Les mesures d'hygiène laissent beaucoup à désirer : le nombre des mouons sacrifiés atteint 180,000.

Le troisième jour, à Mouna, le putréfaction a été considérable ; aussi à la descente de Mouna, les pèlerins tombaient, cruellement déçimés par le choléra foudroyant.

L'Autriche-Hongrie, considérant les provenances de Massouah comme contaminées, impose une quarantaine de cinq jours aux provenances d'Egypte venant des ports qui reçoivent en libre trafic les navires de cette colonie.

LES DÉPENSES D'UNE ESCADRE

Paris, 8 septembre.

france en pain, viande, vin, café, etc., 21,000 francs par mois ; un croiseur de 450 hommes, 5,000 fr., et un aviso-torpilleur de 70 hommes, 2,500 fr.

Quelques chiffres intéressant relatifs à l'artillerie : Dans celle du modèle 1881, qui n'est pas le dernier cri du genre, ni même l'avant-dernier, car nous avons les modèles 84 et 87, le canon de dix centimètres coûte 6,200 francs, le canon de vingt-sept centimètres, 80,000 fr., et le canon de trente-quatre centimètres la modeste somme de 147,000 fr. Et cela ne comprend pas le prix des affûts qui oscille entre 3,500 et 60,000 fr.

Le prix des coups de canon n'est pas moins intéressant : 60 fr. le coup de canon de vingt-cinq ; 1,500 fr. le coup de canon de trente-cinq ; 2,500 fr. le coup de canon de quatre-vingts ; 4,270 francs le coup de canon de quatre-vingts ; 5,010 fr. le coup de canon de quatre-vingts.

Aux torpilles maintenant. Il y a de la baisse sur elles. Jadis, leur fabricant et inventeur, M. Whitehead, les vendait 10,000 et même plus. Il paraît qu'il n'en vendait plus que de 7,000 ou 7,500.

En regard de ces prix énormes, il y a lieu d'être frappé de la modicité du prix de revient d'une saive d'honneur. Le prix d'usage de n'employer pour les saives que des pièces de petit calibre on l'on introduit des gargouilles réduites de 1 kilogram. à 1 kilogram. 1/2. Encore ne se sert-on que d'une poudre très ordinaire qui ne coûte guère plus de 1 fr. 50 le kilogram., si bien qu'on peut offrir le luxe de solder un amiral, un prince, voire même une tête couronnée pour la somme de 40 francs.

Et le charbon ? demandera-t-on. Les chaudières doivent en dévorer des montagnes. En service courant, un cuirassé consomme aisément quarante tonnes de charbon à 35 francs le tonneau, ce qui fait par jour une dépense de 1,400 francs ; mais par une vitesse de chasse il consommerait le double ou le triple.

En transcrivant ces chiffres, on ne peut s'empêcher de songer qu'il y a cent ans, on n'a pu, dans les dernières années de l'ancien régime, le canon à plus gros calibre revenait à 1,000 livres !

1,000 livres, et nous sommes aujourd'hui à 147,000 francs, et nous serons demain à 210,000 avec certaine pièce de trente-quatre !

« L'Allemagne n'a pas non plus les deux cent soixante mille célibataires, réguliers et séculiers, prêtres, religieux et religieuses, que nous avons. Ne serait-il pas sage de réduire tous les monastères à la grande exception qui fait la richesse et la force des États et de les soumettre à une taxe excessive qui permettrait à la patrie d'adopter des cent mille enfants que nous perdons par suite des accouchements clandestins, de les élever dans des Prytanées spéciales, d'assurer aux filles-mères leur réhabilitation dans les services des hôpitaux et de ces mêmes Prytanées ? »

Entre la femme fille qui manque à son devoir et la femme mariée qui ne remplit pas le sien, je ne sais pas la différence. Il y a à chaque chose qui domine tous les préjugés et scrupules : c'est que le pays a besoin d'enfants.

« On a dit : « Laissez faire ; laissez passer ; si nous avons des vides, ils nous viendront sans nous avoir d'Allemands, assez d'Espagnols pour les combler, nous terre française a fait Français tous ceux qui sont venus la cultiver. Les Bourguignons qui furent Burgondes, les Gascons qui furent Gots, les Marseillais qui furent Grecs, les Lyonnais qui furent Italiens, les Francs qui furent Germains, les Normands qui furent Bretons et tant d'autres qui furent autre chose, sont Français dans les moelles. Les émigrés allemands d'aujourd'hui seront Français comme les autres à la seconde génération. »

« Et quel'un a répondu avec raison : « En vérité, non ; j'aime mieux mille fois mieux des Français de la main gauche ! »

L'Allemagne n'a pas non plus les deux cent soixante mille célibataires, réguliers et séculiers, prêtres, religieux et religieuses, que nous avons. Ne serait-il pas sage de réduire tous les monastères à la grande exception qui fait la richesse et la force des États et de les soumettre à une taxe excessive qui permettrait à la patrie d'adopter des cent mille enfants que nous perdons par suite des accouchements clandestins, de les élever dans des Prytanées spéciales, d'assurer aux filles-mères leur réhabilitation dans les services des hôpitaux et de ces mêmes Prytanées ? »

Entre la femme fille qui manque à son devoir et la femme mariée qui ne remplit pas le sien, je ne sais pas la différence. Il y a à chaque chose qui domine tous les préjugés et scrupules : c'est que le pays a besoin d'enfants.

« On a dit : « Laissez faire ; laissez passer ; si nous avons des vides, ils nous viendront sans nous avoir d'Allemands, assez d'Espagnols pour les combler, nous terre française a fait Français tous ceux qui sont venus la cultiver. Les Bourguignons qui furent Burgondes, les Gascons qui furent Gots, les Marseillais qui furent Grecs, les Lyonnais qui furent Italiens, les Francs qui furent Germains, les Normands qui furent Bretons et tant d'autres qui furent autre chose, sont Français dans les moelles. Les émigrés allemands d'aujourd'hui seront Français comme les autres à la seconde génération. »

« Et quel'un a répondu avec raison : « En vérité, non ; j'aime mieux mille fois mieux des Français de la main gauche ! »

L'Allemagne n'a pas non plus les deux cent soixante mille célibataires, réguliers et séculiers, prêtres, religieux et religieuses, que nous avons. Ne serait-il pas sage de réduire tous les monastères à la grande exception qui fait la richesse et la force des États et de les soumettre à une taxe excessive qui permettrait à la patrie d'adopter des cent mille enfants que nous perdons par suite des accouchements clandestins, de les élever dans des Prytanées spéciales, d'assurer aux filles-mères leur réhabilitation dans les services des hôpitaux et de ces mêmes Prytanées ? »

Entre la femme fille qui manque à son devoir et la femme mariée qui ne remplit pas le sien, je ne sais pas la différence. Il y a à chaque chose qui domine tous les préjugés et scrupules : c'est que le pays a besoin d'enfants.

« On a dit : « Laissez faire ; laissez passer ; si nous avons des vides, ils nous viendront sans nous avoir d'Allemands, assez d'Espagnols pour les combler, nous terre française a fait Français tous ceux qui sont venus la cultiver. Les Bourguignons qui furent Burgondes, les Gascons qui furent Gots, les Marseillais qui furent Grecs, les Lyonnais qui furent Italiens, les Francs qui furent Germains, les Normands qui furent Bretons et tant d'autres qui furent autre chose, sont Français dans les moelles. Les émigrés allemands d'aujourd'hui seront Français comme les autres à la seconde génération. »

« Et quel'un a répondu avec raison : « En vérité, non ; j'aime mieux mille fois mieux des Français de la main gauche ! »

Les Grèves de Fontaines-sur-Saône

Paris, 8 septembre.

La commune de Fontaines-sur-Saône serait une des plus favorisées du département du Rhône au point de vue scolaire si son école de filles n'était dirigée par des religieuses.

C'est ainsi que lors de la dernière distribution des prix présidée par M. Légar, député du Rhône, un legs intitulé légers Simon, a été réparti. Il consiste en quatre bourses de 1,000 fr. chacune, dont deux accordées aux deux jeunes filles les plus méritantes, et les deux autres à deux jeunes gens.

De nombreux legs de citoyens dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, permettent de signaler le maintien de l'école des filles qui celle des garçons pour 600 fr. de livres de caisse d'épargne dont le plus fort atteint 50 fr., et le plus faible est de 10 fr.

Le maire, M. Isnard, qui projette de fonder une caisse de retraites pour la vieillesse, compte l'année prochaine, pouvoir attribuer pour 1,500 fr. de livres.

C'est, on le voit, un superbe résultat qui serait heureusement complété par la liquidation de l'école des filles.

NOS ÉCHOS

M. Elisi de Saint-Albert, le conseiller de préfecture nommé dans le département du Rhône, en remplacement de M. Roccault, vient d'entrer en fonctions.

On sait que sa nomination datait du mois de mai.

L'Union compagnonne de l'activité de tous les dévotion et de tous les rites du tour de France a été avant-hier le deuxième anniversaire de sa fondation.

Cette fête, célébrée le même jour dans toutes les villes de France, a eu partout, à Lyon principalement, un caractère tout à fait cordial.

Hier soir a été célébré, avec le même cérémonial que les années précédentes, la fête religieuse qui perpétue le vœu fait en 1643 par les échevins lyonnais.

Cette cérémonie qui autrefois rappelait simplement la fusion dont Lyon fut débarrassé de la peste en 1629, a revêtu depuis quelques années le caractère exclusif d'une cérémonie religieuse.

ÉTRANGER

La Question des Dardanelles

« électrique » qu'écrira l'inventeur du phonographe, un roman qui nous montrera la société du vingt-cinquième siècle, telle que la feront les prodigieuses transformations que les applications nouvelles de l'électricité auront amenées d'ici là.

L'écrivain G. P. Lethrop collabore avec Edison pour la partie spécialement romanesque de son livre, qui sera certainement une des curiosités littéraires de la fin de ce siècle-ci.

Manifesteration Tchéque

Prague, 8 septembre.

Les craintes de désordre qu'on éprouvait pour la journée d'hier ne se sont pas réalisées. La fête organisée à l'occasion du centenaire du couronnement de l'empereur Léopold II comme roi de Bohême, s'est passée sans incident. Les manifestants se sont contentés de chanter des chansons nationales dans lesquelles on avait intercalé quelques strophes dirigées contre la triple alliance et favorables à l'entente franco-russe.

UN PROCÈS MONSTRE

Saint-Petersbourg, 8 septembre.

Dans le monde officiel, on ne s'entretient actuellement que d'un gros scandale qui est sur le point d'éclater, et qui causera certainement une profonde sensation dans l'Europe entière.

Voici de quoi il s'agit.

Quand le prince Youssouf mourut, il y a quelques mois, l'immense fortune du défunt revint à sa fille unique, mariée au comte de Soumaroff-Eltson. Celui-ci, par une faveur spéciale du czar, fut autorisé à prendre le titre premier des Youssouf, dont la race venait de s'éteindre du côté des mères.

Or, il parait que le comte de Soumaroff serait maintenant obligé de renoncer au titre qui lui a conféré l'empereur.

On raconte, en effet, qu'il y a trois ans environ, le prince Youssouf aurait épousé clandestinement, à Kenigsberg, une Allemande, M^{lle} Marie Schneider, qui était précisément gouvernante chez sa fille. Le prince épousa avec d'autant plus de soin cette méalliance que sa nouvelle épouse appartenait à la religion protestante.

Il la conduisit à Saint-Petersbourg dans le plus grand secret, et la logea dans une aile du palais Youssouf, qui se trouve sur le quai du canal de la Molka, près du Pont Rouge.

Quand le prince mourut, Marie Schneider quitta immédiatement Saint-Petersbourg, craignant, comme elle le disait fréquemment, de s'exposer à la mort si elle était découverte.

Aujourd'hui, en possession de toutes les pièces prouvant qu'elle est bien la femme du prince Youssouf, elle réclame la totalité de l'héritage laissé par son mari et qui ne s'élevait pas de moins de huit cents millions.

L'affaire se corsait encore en ce sens que la première femme de Youssouf était sa cousine germaine qu'il avait épousée en secret à l'étranger et que la loi russe interdisait le mariage entre parents aussi proches.

La fille du prince, actuellement comtesse de Soumaroff-Eltson, serait donc illettrée et n'aurait pas droit au colossal héritage de son père.

Un procès est maintenant engagé, et il parait que le comte de Soumaroff aurait promis cinquante millions à l'ancien gouverneur, veuve du prince, pour l'aider à renouer à ses prétentions.

Marie Schneider réclame la fortune entière de son mari et, qui plus est, le titre de princesse.

Les tribunaux de Pétersbourg auront à se prononcer prochainement sur cette curieuse affaire.

L'armée autrichienne

Vienne, 8 septembre.

D'après des renseignements de source digne de foi, les grandes manœuvres près de Schwarzenau n'ont pas donné des résultats aussi satisfaisants qu'on l'espérait, car elles ont révélé chez les corps d'armée en présence certains défauts d'instruction et quelques autres imperfections qui, en temps de guerre, pourraient avoir des conséquences fâcheuses.

On a notamment constaté chez la troupe une grande inexpérience dans le maniement de la poudre sans fumée, et les chefs, de leur côté, ont fait preuve d'une certaine ignorance des effets qu'entraîne l'emploi de cette poudre, en ce qui concerne la tactique et la direction du combat.

Le premier jour des manœuvres, par exemple, la confusion était devenue telle parmi les combattants, dès le début de l'engagement, qu'il fallut faire sonner le « cessez le feu » pour rétablir l'ordre.

D'autre part, des régiments entiers de hussards ont été fait prisonniers par suite du manque de prévoyance des officiers, lesquels, sans se soucier des changements résultant de l'introduction de la poudre sans fumée, avaient réglé leur plan de combat d'après l'ancienne théorie.

Pendant les récentes manœuvres, on s'est également convaincu de l'insuffisance du corps d'acrobatie, et l'on a reconnu la nécessité de le réorganiser en s'inspirant de ce qui existe en France.

Il est à remarquer que, malgré la pluie de décorations allemandes qui s'est abattue sur les généraux autrichiens, l'empereur Guillaume, dans son toast, n'a fait aucune allusion à la bonne tenue ni à la valeur de l'armée autrichienne.

Les Grandes Manœuvres

Arrivée de M. de Freycinet

Troyes, 8 septembre.

Le ministre de la guerre est arrivé ici ce matin. Le maire, dans le salon de la gare, a souhaité, en quelques mots, la bienvenue à M. de Freycinet, dans lequel il a surtout salué le chef de la défense nationale.

Le président du conseil lui a répondu qu'il était très touché de l'accueil qui lui était fait, mais qu'il n'en était pas surpris parce que cet accueil s'adressait au chef de l'armée. Il a ajouté qu'il connaissait trop les sentiments patriotiques de la vaillante cité de Troyes pour ne pas savoir qu'elle avait surtout voulu fêter en lui l'armée qu'il représente.

Le cortège s'est ensuite formé. En l'absence des troupes de la garnison, les honneurs militaires étaient rendus par la compagnie des sapeurs-pompiers, par les hommes disponibles de tous les dépôts, par une compagnie de chasseurs, une compagnie de 57^e de ligne et une compagnie de réservistes.

Différentes sociétés de la ville étaient échelonnées sur les principaux points du parcours. La population s'était massée sur les voies que devait suivre la voiture du président du conseil. Elle l'a chaleureusement acclamé aux cris de : « Vive la République ! Vive Freycinet ! »

Presque toutes les maisons sont pavosées. On compte à chaque fenêtrons trois ou quatre drapeaux réunis en faisceaux. Le préfet avait déjeuné à la préfecture, le

ministre a visité les établissements militaires de Troyes.

Le Passage de l'Aube

Bar-sur-Aube, 8 septembre.

Le passage de l'Aube par l'armée de l'Ouest, a commencé de très bonne heure. Des cinq heures du matin, déclatèrent dans les rues de Bar-sur-Aube, les équipages et les chevaux précédant les colonnes et allant se mettre à fabri sur le plateau de Vandœuvre. L'armée de l'Ouest a utilisé naturellement tous les ponts existants, en plus un pont de bateaux qui vient d'être construit avec une très grande rapidité par un détachement de pontonniers. Comme situé à cinq heures, ce pont, qui se trouve en amont de Fontaine, a été terminé un peu avant six heures moins un quart.

Les équipages du 5^e corps l'ont immédiatement utilisé, concurrentement avec les ponts de Bar-sur-Aube.

La Bataille

On entend du côté de Lignol, une assez forte canonnade et la fusillade engagée entre les têtes de colonnes du général Davout et l'arrière-garde du général Gallifet.

L'action se déroule également du côté de Bayel et de Barville où une partie de l'artillerie de la 10^e division a pris position. L'équipage de pont de l'armée de l'Ouest commandé par le capitaine Geunay, a accompli un véritable tour de force ; il a reçu à Vitry, véritablement, six heures du matin, l'ordre de venir à Bar-sur-Aube. Parti de Vitry à huit heures du soir, il arrivait à Brienne à cinq heures du matin, après une marche de nuit ; il reparti à six heures de Vandœuvre et arriva le même jour à Bar-sur-Aube à cinq heures du soir, ayant fait 74 kilomètres en 22 heures.

La journée du 9 septembre

Vendœuvre, 8 septembre.

Voici le programme de la journée de demain (bataille à Vendœuvre) :

L'armée de l'Ouest, serrée de trop près dans sa retraite sur Troyes par l'armée de l'est, fait face de nouveau sur la ligne de Vandœuvre-Beurey où l'ennemi viendra l'attaquer.

Les instructions données par le général Saussier, directeur des manœuvres, portent que le général de Gallifet sera entièrement libre de quitter sa position défensive pour attaquer de son côté s'il en trouve l'occasion. La seule condition imposée par l'hypothèse générale est celle de l'armée de l'Ouest doit toujours couvrir la route de Vandœuvre à Troyes. C'est en effet par cette route qu'elle aura à rejoindre, sous Troyes, l'armée active dont elle fait partie.

Le champ d'action des deux armées opposées est orienté et au nord par la forêt de Grand-Orient et au sud par la vallée de l'Arre.

A partir de demain matin, le ballon captif placé à l'armée de l'est. Il est, dans ce but resté à Bar-sur-Aube, d'où il partira demain de grand matin.

Après les manœuvres du 9, les deux armées se réuniront sous le commandement du général Saussier.

La brigade de chasseurs (sept bataillons) et la compagnie de réserve du génie du 7^e corps se passeront demain soir de l'armée de l'est et passeront sous le commandement du général de la Roche. Cette brigade sera renforcée par les troupes de l'arrière-garde et de l'armée de l'est.

Demain, l'armée du général Davout a encore le rôle assaillant. Elle pourra aujourd'hui le mouvement sur Vandœuvre ; elle offrira un front de bataille qui ira de Châtel, près du chemin de fer de Paris à Mulhouse, jusqu'aux hauteurs d'Egilly, en passant par Montmarin, soit une ligne d'environ 15 kilomètres, perpendiculaire à l'ancienne route de Troyes à Bar-sur-Aube. Le front fait face à Vandœuvre.

La brigade de chasseurs sera en réserve. La division de cavalerie indépendante formera l'aile droite avancée à l'ouest de Jersey.

Une très large initiative est laissée aux chefs d'armée.

Les dernières dispositions d'ensemble leur seront données seulement demain par le général Davout.

Un Capitaine désarçonné

Troyes, 8 septembre.

Le ministre de la guerre, après déjeuner, a visité les divers établissements militaires de la ville. Il a pris place dans un landau attelé à la daumont et conduit par des cuirassiers. L'escorte était formée par un peloton d'hommes empruntés au 12 et au 11 cuirassiers et commandés par un capitaine.

Cet officier, dont le cheval trébuchant a glissé sur le pavé, s'est trouvé un moment désarçonné. Il n'a pu, heureusement, faire aucun mal et a pu remonter immédiatement en selle.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Coups de couteau. — Cette après-midi, à quatre heures du soir, dans un débit de boissons route de Frans, le sieur Besacier, dit de Dragon, âgé de 54 ans, journaliste, demeurant à Villefranche, a reçu à la tête un coup de couteau qui lui a fait une blessure assez grave. La police avertie aussitôt a procédé à l'arrestation de l'auteur de ce lâche attentat, nommé Pierre Burdial, âgé de 42 ans, journalier à Villefranche, qui a opposé une vive résistance.

Tribunal correctionnel. — Hier, le tribunal de Villefranche, jugeant correctionnellement a prononcé plusieurs condamnations entres autres :

Celle du sieur B..., buraliste, à 16 fr. d'amende, pour insultes aux agents de police.

Celle du nommé Desroche, le voleur de souliers à la gare de Villefranche, à six mois de prison.

Cordieu. — Une question. — On nous écrit de Trévill-sur-Drac, canton de Cordieu : « Le conseil municipal de cette commune a voté 30 francs pour venir en aide à la jeune de M. Genet, conseiller général du canton, à l'assise des vieillards d'Albigny, ni soyés, ni sa famille n'ont touché cette somme de 30 francs. Les électeurs républicains demandent ce qu'elle est devenue. »

Saint-Germain-sur-Argence. — Accident de voiture. — Un tombereau conduit par M. Descourt, propriétaire à Chesny-les-Mines, dans lequel plusieurs personnes étaient montées, a versé en face du hameau du Guenet, le cheval s'étant emporté. Tout le monde en a été quitte pour la peur, sauf une des jeunes filles qui a reçu quelques

contusions, ce qui, d'ailleurs, ne l'a pas empêchée d'aller danser à la vogue.

AIN

Bourg. — Concert de l'Union Bressanne.

« Votez le programme du concert qui sera donné jeudi prochain, à 8 heures 1/2 du soir, par l'Union Bressanne, sur la promenade du Quinconce. Les Pupilles de la Marine, allegro. — Les Pantouffles de Violette, fantasie. — Les Patriotes, mazurka. — La Promesse, fantasie. — Polka du Cri-cri. Villars. — Comice agricole. — Samedi dernier, à l'occasion du concours agricole, la petite ville de Villars était en fête, malgré une légère ondée survenue au moment de la distribution des récompenses. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. Germain, député, le sous-préfet de Trévoux, plusieurs conseillers généraux, un grand nombre de maires et les principaux notabilités agricoles des Dombes. Voici la liste des prix qui ont été décernés : Grande culture. — MM. Béronin, maire de Brieux, et Cotte, maire de Villars ; médailles de vermeil, hors-concours. — 1^{er} prix, MM. Jean Vivier, métayer à la Chapelle-du-Jateland, 2^e prix, M. Jean Chanut de Boulogne, 3^e prix ex-aequo, M. Tabouret, de St-Paul-de-Vaux, et M^{me} veuve Clinet, de Boulogne. Prix supplémentaire. — M. Labbé, fermier à Villars-les-Dombes. Récompense. — Médaille de la Société des agriculteurs de France, M. Mamet, maire de l'Abergement-Clémentein. Services ruraux. — 1^{er} prix, M. M. Rochet, chez madame Fontaine. — 2^e catégorie. — 1^{er} prix, Colomb, 2^e prix, Grélaud, 3^e prix, Henri Roux, 4^e prix, M^{lle} Marie Ravel, 5^e prix, M^{me} veuve Arlot, 6^e prix, M^{lle} Marie Roussel. Concours des instituteurs. — 1^{er} prix, M. Gueydon, 2^e prix, Bellet, 3^e prix, Page, 4^e prix, Camelet, 5^e prix, Duclaud. Mécanique agricole. — 1^{er} prix, M. P. Plissonnier, 2^e prix, Vincent, 3^e prix, Lacombe, 4^e prix, Deale, 5^e prix, Pourcet, 6^e prix, Lager, 7^e prix, Côté, 8^e Pontus, 9^e prix, Dupuis. Produits agricoles et horticoles. — 1^{er} M. Rouvat, 2^e Gueydon, 3^e Georget, 4

6 heures, beaucoup de monde sur les quais de la Saône, des croyants et des curieux. Aucun incident à signaler.

Le tunnel de Terrenoire qui, l'année dernière, avait fait mine de s'effondrer, sera prochainement livré de nouveau à la circulation.

Les importants travaux qui y ont été entrepris touchent à leur fin, et l'on pense que la circulation pourra y être reprise vers la fin du mois de septembre ou le commencement d'octobre.

Le service laisse, paraît-il, beaucoup à désirer, car il n'est pas fait avec tout le sérieux qu'il comporte.

Plusieurs inspecteurs, au lieu d'examiner attentivement les denrées qui doivent être mises en vente, se contentent de demander aux marchands en gros de la halle ou des petits établissements d'approvisionnement s'ils n'ont rien à déclarer.

Le service laisse, paraît-il, beaucoup à désirer, car il n'est pas fait avec tout le sérieux qu'il comporte.

Un cours d'arabe : Le cours de langue arabe, qui n'avait pu être inauguré, l'année dernière, que le 5 décembre, a été repris cette année en même temps que les autres cours.

Cet enseignement aura un caractère tout à fait pratique et professionnel, car M. Lespinaisse, interprète militaire de première classe, en retraite, chargé de ce cours, se propose, tout en faisant connaître les principes fondamentaux de l'arabe grammatical, d'enseigner plus particulièrement l'arabe usuel ou parlé.

Dans la Saône : On signale de nombreux cas d'empoisonnement du poisson de la Saône, commis par des braconniers et des maraudeurs.

Le group, dont le nom seul fait passer le frisson dans le cœur des mères, peut être guéri par deux remèdes qu'un rédacteur de l'Evénement — car en pareille occurrence il faut citer ses auteurs — prétend tenir d'un médecin de Paris, les déclarant infaillibles, car il les a toujours appliqués avec succès.

Le second remède est plus compliqué : Il faut avoir six objets : une terrine, une plaque de tôle ou de marbre, du goudron, de l'essence de térbenthine, une éponge et de l'eau légèrement additionnée de chlorate de potasse.

Les premiers symptômes du mal, vous allumez au pied du lit du petit malade le morceau de goudron arrosé d'essence de térbenthine; vous placez le goudron allumé dans la terrine, que vous posez à terre sur la plaque de tôle ou de marbre.

Quand les membranes sont expectorées, on lave la gorge avec l'éponge trempée dans l'eau légèrement additionnée de chlorate de potasse.

UN MARCHÉ A LA PART-DIEU

Les habitants du boulevard de la Part-Dieu et des environs, réclament avec instance la création d'un marché d'approvisionnement qui aurait lieu au moins deux fois par semaine.

Les habitants de ces quartiers ouvriers, qui deviennent de plus en plus nombreux, par suite des récentes démolitions, préparent un mouvement de pétitionnement pour obtenir satisfaction.

Nous sommes convaincus que l'administration municipale accueillerait favorablement leur demande.

4° CONCOURS NATIONAL DE TIR

La distribution solennelle des prix aura lieu le dimanche 11 octobre, au cirque Rancy.

Petits conseils : Si vous venez d'être piqué par une guêpe, coupez un oignon et placez-en une tranche assez épaisse sur la piqûre.

Si, en havant on avale une guêpe tombée dans la boisson et à moitié asphyxiée, il faut mâcher un petit oignon et en avaler les suc.

Vol audacieux. — Un vol audacieux a été commis, durant l'après-midi d'hier, au préjudice de M. Faury, demeurant quai de la Charité, 3, au 4° étage.

Des malfaiteurs ont pénétré dans l'appartement après en avoir fracturé la porte, puis ont essayé d'ouvrir une armoire à glace. Ne pouvant y parvenir, ils ont fait sauter le cadre contenant le miroir et posé celui-ci à terre.

Il est ensuite fouillé tout à leur aise dans ce meuble et se sont emparés d'une somme de 40 fr. et d'une bague en or.

C'est le soir, en rentrant chez lui, que M. Faury s'est aperçu du vol dont il avait été victime.

Tentative de suicide. — Une jeune fille de 22 ans, Jeanne Juillard, coiffeuse, demeurant 114, rue de Séze, s'est, hier soir, à 9 heures, précipitée dans le Rhône, en face du Stand.

La jeune fille a été retirée vivante par des pêcheurs et transportée au poste du Parc où des soins lui ont été donnés.

Comme son état paraissait grave, à cause de la grande quantité d'eau absorbée, la désespérée a été ensuite mise sur une civière et emportée à l'Hôtel-Dieu.

Rixe rue Coqfort. — Une rixe s'est produite hier soir, vers 10 heures 1/2, rue Coqfort, entre plusieurs individus et un Arabe exerçant la profession de marchand ambulancier.

Ce dernier, blessé à la tête d'un coup de poignée américaine, a dû être transporté à la pharmacie Ferrand, où les meilleurs soins lui ont été prodigués.

Tombé d'un premier étage. — M. Quantin, journalier, rue Antoinette, 17, est tombé, hier, de la fenêtre de sa chambre située au 1er étage, et s'est fait des contusions graves à la hanche.

Un noyé. — On a retiré du Rhône, hier matin, en face du quai de la Vitiolierie, le cadavre d'un homme de 60 ans environ, vêtu de noir, et portant au cou un foulard blanc.

Après les constatations d'usage, M. Brault, commissaire de police du quartier Perrache, a fait transporter le corps du noyé à la Morgue.

Tentative de vol. — Dans la soirée d'hier, des malfaiteurs restés inconnus ont tenté de fracturer la porte d'entrée du magasin de M. Foullet, charbonnier, quai de Retz, 15.

Arrestation. — Eugène Marchand, âgé de 30 ans, ouvrier peintre, sans domicile fixe, a été arrêté hier par M. Duplaignet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, et écroué pour vol.

Arrêt d'expulsion. — Un éboueur italien, Pierre Valentini, âgé de 31 ans, contre lequel avait été pris jadis un arrêté d'expulsion du territoire français, a été mis en état d'arrestation par les agents de la sûreté, et écroué.

Entrementement civil. — Aujourd'hui 9 septembre 1901, à 6 heures précises du soir, auront lieu, à Oullins, les obsèques civiles du jeune Delanges, âgé de 11 ans.

Train de plaisir. — La compagnie P.-L.-M. mettra en marche, dimanche 10 septembre, un train spécial de Lyon à Aix-les-Bains.

Genre et belle-mère. — Les gardiens de la paix ont arrêté hier un nommé Antoine C..., 49 ans, mouleur, rue Saint-Michel, qui, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa belle-mère, avait frappé celle-ci d'un violent coup de poing.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

MM. Derrond père, Pierre David, Benoît Berjon, pour leur ancienneté comme trésoriers communaux du comice.

M. Verdet, chef de culture de l'asile de Bron, pour ses soins donnés au champ d'expérience du comice.

Le comice agricole de Villeurbanne. — Voici la liste des personnes ayant obtenu un diplôme d'honneur au concours qui a eu lieu dimanche dernier à Villeurbanne.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

MM. Derrond père, Pierre David, Benoît Berjon, pour leur ancienneté comme trésoriers communaux du comice.

M. Verdet, chef de culture de l'asile de Bron, pour ses soins donnés au champ d'expérience du comice.

L'objet d'art offert par M. le président de la République et affecté à la section des taureaux a été décerné à M. Claude Trouillet, de Villeurbanne.

Genre et belle-mère. — Les gardiens de la paix ont arrêté hier un nommé Antoine C..., 49 ans, mouleur, rue Saint-Michel, qui, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa belle-mère, avait frappé celle-ci d'un violent coup de poing.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

MM. Derrond père, Pierre David, Benoît Berjon, pour leur ancienneté comme trésoriers communaux du comice.

M. Verdet, chef de culture de l'asile de Bron, pour ses soins donnés au champ d'expérience du comice.

L'objet d'art offert par M. le président de la République et affecté à la section des taureaux a été décerné à M. Claude Trouillet, de Villeurbanne.

Genre et belle-mère. — Les gardiens de la paix ont arrêté hier un nommé Antoine C..., 49 ans, mouleur, rue Saint-Michel, qui, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa belle-mère, avait frappé celle-ci d'un violent coup de poing.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

MM. Derrond père, Pierre David, Benoît Berjon, pour leur ancienneté comme trésoriers communaux du comice.

M. Verdet, chef de culture de l'asile de Bron, pour ses soins donnés au champ d'expérience du comice.

L'objet d'art offert par M. le président de la République et affecté à la section des taureaux a été décerné à M. Claude Trouillet, de Villeurbanne.

Genre et belle-mère. — Les gardiens de la paix ont arrêté hier un nommé Antoine C..., 49 ans, mouleur, rue Saint-Michel, qui, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa belle-mère, avait frappé celle-ci d'un violent coup de poing.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

Accidents de voiture. — A 2 heures de l'après-midi, M. Antoine Anicot, âgé de 46 ans, demeurant montée de l'Eglise, 2, à Caluire, conduisait un tombereau chargé de briques à la fabrique de plâtre exploitée par M. Favre, rue du Souvenir, 18.

Tout à coup, le cheval s'étant emballé, le conducteur fut précipité à terre et se fractura l'épaule gauche.

Le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Vol audacieux. — Un vol audacieux a été commis, durant l'après-midi d'hier, au préjudice de M. Faury, demeurant quai de la Charité, 3, au 4° étage.

Des malfaiteurs ont pénétré dans l'appartement après en avoir fracturé la porte, puis ont essayé d'ouvrir une armoire à glace.

Il est ensuite fouillé tout à leur aise dans ce meuble et se sont emparés d'une somme de 40 fr. et d'une bague en or.

C'est le soir, en rentrant chez lui, que M. Faury s'est aperçu du vol dont il avait été victime.

Tentative de suicide. — Une jeune fille de 22 ans, Jeanne Juillard, coiffeuse, demeurant 114, rue de Séze, s'est, hier soir, à 9 heures, précipitée dans le Rhône, en face du Stand.

La jeune fille a été retirée vivante par des pêcheurs et transportée au poste du Parc où des soins lui ont été donnés.

Comme son état paraissait grave, à cause de la grande quantité d'eau absorbée, la désespérée a été ensuite mise sur une civière et emportée à l'Hôtel-Dieu.

Rixe rue Coqfort. — Une rixe s'est produite hier soir, vers 10 heures 1/2, rue Coqfort, entre plusieurs individus et un Arabe exerçant la profession de marchand ambulancier.

Ce dernier, blessé à la tête d'un coup de poignée américaine, a dû être transporté à la pharmacie Ferrand, où les meilleurs soins lui ont été prodigués.

Tombé d'un premier étage. — M. Quantin, journalier, rue Antoinette, 17, est tombé, hier, de la fenêtre de sa chambre située au 1er étage, et s'est fait des contusions graves à la hanche.

Un noyé. — On a retiré du Rhône, hier matin, en face du quai de la Vitiolierie, le cadavre d'un homme de 60 ans environ, vêtu de noir, et portant au cou un foulard blanc.

Après les constatations d'usage, M. Brault, commissaire de police du quartier Perrache, a fait transporter le corps du noyé à la Morgue.

Tentative de vol. — Dans la soirée d'hier, des malfaiteurs restés inconnus ont tenté de fracturer la porte d'entrée du magasin de M. Foullet, charbonnier, quai de Retz, 15.

Arrestation. — Eugène Marchand, âgé de 30 ans, ouvrier peintre, sans domicile fixe, a été arrêté hier par M. Duplaignet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, et écroué pour vol.

Arrêt d'expulsion. — Un éboueur italien, Pierre Valentini, âgé de 31 ans, contre lequel avait été pris jadis un arrêté d'expulsion du territoire français, a été mis en état d'arrestation par les agents de la sûreté, et écroué.

Entrementement civil. — Aujourd'hui 9 septembre 1901, à 6 heures précises du soir, auront lieu, à Oullins, les obsèques civiles du jeune Delanges, âgé de 11 ans.

Train de plaisir. — La compagnie P.-L.-M. mettra en marche, dimanche 10 septembre, un train spécial de Lyon à Aix-les-Bains.

Genre et belle-mère. — Les gardiens de la paix ont arrêté hier un nommé Antoine C..., 49 ans, mouleur, rue Saint-Michel, qui, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec sa belle-mère, avait frappé celle-ci d'un violent coup de poing.

M. Gabriel Favre, horticulteur, à Monplaisir, pour sa splendide collection de pommes de terre exposée hors concours.

M. Marchand, horticulteur, pour ses massifs de plantes et fleurs exposés hors concours.

M. Châtelain, architecte voyer de la commune de Villeurbanne, pour son active et intelligente collaboration à l'installation du concours.

MM. Derrond père, Pierre David, Benoît Berjon, pour leur ancienneté comme trésoriers communaux du comice.

Dépêches Téléphoniques

LA CHUTE DE KIAMIL-PACHA Dans les cercles ottomans qui sont à même d'apprécier la situation, on admet que la chute de Kiamil-Pacha provient de causes multiples, tant extérieures qu'intérieures.

Depuis longtemps Abdoul-Hamid qui rendait Kiamil-Pacha responsable de cette situation, voulait le renvoyer. La crainte seule de rompre trop brusquement avec la triple alliance faisait hésiter le sultan.

Les raisons seraient : 1° la situation critique de l'Yemen qui, malgré les assurances de Kiamil-Pacha, empiétait journalièrement ; 2° les affaires égyptiennes dans lesquelles Kiamil-Pacha ne faisait que mécontenter la France sans profit pour la Turquie ; 3° les affaires d'Albanie et de Bulgarie qui l'Autriche cherchait, avec la coopération tacite de Kiamil-Pacha, à implanter définitivement son influence ; 4° le mauvais vouloir de M. Nolidoff, qui considérait Kiamil-Pacha comme un ennemi déclaré ; 5° les bruits de conspiration dans lesquels, soit ignorance, soit calcul, Kiamil-Pacha n'aurait joué qu'un rôle absolument inerte.

Théâtre des Célestins. — La direction des Célestins annonce sa réouverture pour après-demain vendredi 14 courant.

Théâtre Bellecour. — C'est le 25 septembre que commencera la saison. M. Verdellet est arrivé de Paris avec plusieurs de ses artistes, et les répétitions ont déjà commencé depuis hier.

Scala-Bouffes. — Réouverture le 12 septembre. — Troupe nouvelle. — Les Étoiles parisiennes. — Théâtre concert de famille.

NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE-BELLECOEUR. — « Le Gendarme » La comédie-vaudeville de Le Gendarme, de M. Pierre Decourcelle, a obtenu hier soir, au Théâtre-Bellecour, un très franc succès.

Parti ouvrier (groupe de Vaise, agglomération lyonnaise). — Réunion mercredi, 9 septembre, à huit heures du soir, chez le citoyen Mercier, quai Jarry, 28.

Chambre syndicale des ouvriers imprimeurs-lithographes de Lyon (Prud'homme). — Réunion des commissions arbitrales, le jeudi 10 septembre 1901, à huit heures du soir, au siège du syndicat des ouvriers imprimeurs-lithographes, café de la Patrie, quai de Célestins, 1.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Parti ouvrier (groupe de Vaise, agglomération lyonnaise). — Réunion mercredi, 9 septembre, à huit heures du soir, chez le citoyen Mercier, quai Jarry, 28.

Chambre syndicale des ouvriers imprimeurs-lithographes de Lyon (Prud'homme). — Réunion des commissions arbitrales, le jeudi 10 septembre 1901, à huit heures du soir, au siège du syndicat des ouvriers imprimeurs-lithographes, café de la Patrie, quai de Célestins, 1.

COMMUNICATIONS DIVERSES

L'Avant-garde de la Mulatière. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola :

55 1360 823 239 1312 933 1419 285 645 1482 296 173 306 1247 1925 1434 202 82 4797 581 50 1474 1337 855 326 1297 1457 1438 1417 1314 323 949 115 790 672 1829 255 176 383 723 396 929 554 458 1070 1848 381 1349 480 195 267 1429 58 736 1385 754 1500 359 555 251 140 1555 1478 118 263 655 577 1248 540 379 1708 113 324 747 711 367 28 239 881 384 1938 145 37 712 100 624 420 801 127 124 103 1483 1185 1074 197 751 1167

Quatrième concours national de tir. — MM. les tireurs sont prévenus qu'ils peuvent dès à présent retirer les grandes et petites coupes qui leur reviennent comme primes.

Société de tir de l'armée territoriale à Lyon (section d'artillerie). — La deuxième séance du concours provisoire, pour les artilleurs de réserve et de la territoriale, a eu lieu dimanche dernier.

Le but choisi, à 4,000 mètres environ, peu visible, a obligé quelques uns des concurrents à se retirer. Sur les 17 pointeurs restants, ont obtenu les premières places, dans l'ordre suivant : MM. Marolet, Bertholon, Bruyères, Cannaux, Maurice, Chamard, Boyer, Guinet.

En même temps qu'avant lieu les concours, deux écoles à feu étaient commandées par un officier de réserve, assisté de trois sous-officiers comme chefs de section.

La première école sur but fixe (une demi-batterie) ainsi que la seconde sur but mobile (un panneau de 0,20 centimètres sur 0,15 centimètres).

mètres, avançant sur la batterie), ont été régulièrement conduites.

Le Siècle va entrer dans sa cinquantième année d'existence. Tout ce que la France compte d'illustrations politiques et littéraires a collaboré à ce journal qui, on peut le dire, a combattu pour la liberté alors qu'il y avait quelque danger à le faire.

Le Siècle, pénétré des idées nouvelles et toujours désireux de marcher à l'avant-garde du progrès, offre à ses abonnés des primes utiles et d'un haut intérêt intellectuel. Le catalogue en est envoyé gratuitement sur demande.

Par sa rédaction et la sûreté de ses informations, Le Siècle est toujours au premier rang des journaux quotidiens. Il a deux éditions : une du matin et une du soir, de manière à apporter les nouvelles au lecteur dans le plus bref délai possible.

Le Siècle est le seul journal de Paris partant par les premiers trains et donnant les dernières dépêches de la nuit. Il a pris pour devise ces deux mots chers à tout cœur français : Patrie et République!

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire ce vaillant organe de la démocratie. Le Siècle est vendu 15 centimes dans toute la France.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Vendredi, 11 septembre 1901, ouverture de la saison théâtrale, 1re représentation (reprise) de Le Monde ou l'on s'ennuie, comédie en 3 actes, de M. Edouard Pailleron, de l'Académie française.

Le bureau de location sera ouvert à partir de jeudi 10 septembre, de 10 heures du matin à 7 h. 1/2 du soir.

Samedi 12 septembre, 1re représentation (reprise) de Les Mysteres de l'Elle, comédie-vaudeville en 5 actes.

Dimanche 13 septembre, Le Bossu ou le Petit Parisien, drame à grand spectacle en 5 actes et 10 tableaux.

Concerts symphoniques. Café Daumalat, place des Célestins. — Ce soir, mercredi, à 8 heures 1/2, grand concert.

Petit Athénée (ancien Caveau des Célestins), place des Célestins. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. Concert populaire : Chansonnettes, Monologues, Saynètes, etc.

Casino. — Tous les soirs, spectacle varié.

Scala-Bouffes. — Incessamment réouverture.

ASSURÉS, LISEZ LE PARIS

Maladies Nerveuses, Affections de la Mémoire, Vertiges, Étourdissements, etc. etc. etc. Consultation de 14 à 16 heures. Lundi, Mercredi, Samedi, 3 à 5 h.

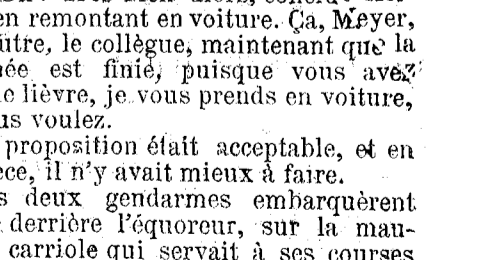
CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

GUERRE = CHARLATANISME

Formule dévolée et livrée avec traitement clair et précis. Jeunes hommes, pour vous guérir des écoulements récents ou invétérés et vous en préserver toujours, demandez à A. EYMIN, à Vienne (France), indication de sa formule infaillible. Il l'envoie gratis et franco, sous pli cacheté avec preuves irréductibles, à qui lui donne son adresse.

JACKSONS COLEMAN



Vous avez eu tort, vous autres, prononcez-l'il de son ton moitié figue, moitié raisin. Une autre fois, vous laisseriez faire les gendarmes.

Vous autres, vous autres? demanda-t-il. — Un élan de rire homérique lui passa effrontément sous le nez.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 9 Septembre (22)

Pilleur d'Épaves

PAR PIERRE MAEL PREMIÈRE PARTIE

Elles allaient, devisant de mille choses, Marianna parlant en fille sérieuse, Marchand en enfant insoucieuse et folle.

— Et maintenant, demandait la brune, où est-il? Que fait-il? — Maintenant? Il court le Raz, où il se cache. Les brasse-carré sont en campagne. Je soupçonne fort Meyer, vous savez, de se douter de quelque chose. Il me regarde drôlement quand je le rencontre.

— Pauvre Yan! soupira Marianna, comment va-t-il se tirer de là? — Comment? répliqua Gaid avec un éclat de rire. Comme ils s'en tirent tous. Est-ce que vous croyez qu'un tricorné oserait se risquer jamais à la Pointe ou sur la grève? Yan s'en tirera comme s'en est tiré son père plus d'une fois, comme le vieux Keinek s'en est tiré quand il s'est battu avec mon père, et moi. Il était si bien troué de coups de couteau qu'il ressemblait à une écu-

moire, et mon père n'en valait guère mieux. On les porta à l'hôpital de Quimper, et ils racontèrent qu'ils étaient tombés des rochers. On les soigna, et on finit par les mettre en liberté.

Marianna se prit à rire. — Seulement, voilà, reprit Gaid redevenue sérieuse, dans l'affaire de Yan, il y a eu un homme mort, et c'était un soldat de marine. Si c'avait été un simple terrien, un pantalon rouge, le préfet aurait envoyé promener les juges et le général. Un matelot, vous savez, ça vaut plusieurs soldats. Mais c'était un marsouin, et, dame!...

— Elle n'acheva pas. — Un homme venait d'apparaître au tournant du chemin. Il avait surgi brusquement de la grève, abrité sans doute jusqu'alors par quelque pan de rocher. C'était Yan Ab Vor.

— Il s'était avancé les sourcils froncés. En reconnaissant Marianna avec sa cousine, il se dérida. Respectueusement il ôta son bonnet et salua. Toute sa pâleur des jours précédents avait disparu. Son bras gauche était guéri.

— Yan!... s'écrièrent en même temps les deux jeunes filles. — Oui, Yan! fit le jeune homme. Yan, que tu laisses mourir de faim, Gaid. La pêcheuse joignit les mains avec effarement.

Il fallait bien s'expliquer. Or, l'explication était impossible puisque ni l'un ni l'autre n'était au courant du bon tour joué par le fou. Pourtant, à force de conjectures, et par le rapprochement des circonstances et des minutes, ils en arrivèrent à la conclusion obligée : quel qu'un s'était substitué à Yan.

— Heureusement, dit le jeune homme, qu'Ar Zed m'a donné, ce matin, un pain avec lequel je me suis tout à fait régala.

Gaid, qui méditait, releva brusquement la tête. — Écoute! je devine qui a fait le coup. C'est l'allemand!

— Quel allemand? — Le gendarme, tu sais bien; je Meyer.

— Ah! tu crois, répondit le piller. Je lui revaudrai ça, à ce mangeur de choucroute.

— Il n'avait pas achevé la phrase qu'une ombre se dressa sur le chemin. Meyer en personne apparut bientôt, suivi d'un second gendarme.

Et, comme si l'apparition des brasse-carré eût éveillé les entrailles du roc, une douzaine de figures bronzées se montrèrent aux environs. Les marins, flairaient un danger pour l'un des leurs, surgissaient du milieu des rochers.

Meyer était brave, et son camarade aussi. — Cependant l'un et l'autre hésitèrent. L'Alsacien s'avança vers le matelot.

— Yan Ab Vor, dit-il, au nom de la loi, je vous arrête. Mais en même temps, se tournant vers le camarade, il lui cria : — Prépare les menottes! — A ce seul mot, un

murmure menaçant courut dans le groupe des pêcheurs qui, en un clin d'œil, fit le

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 9 Septembre (125)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIEME PARTIE

Quand l'intendant se montra sur le perron, il trouva M^{me} de Kervan foudroyant l'air de sa cravache avec une impatience qu'expliquait suffisamment l'humidité de la nuit...

M^{me} de Kervan avec une nuance d'inquiétude. — D'abord, ce misérable Gueznou a fait des siennes. Il nous a amenés les gendarmes et les pantalons rouges, et nous venons de subir une visite domiciliaire!

mais j'avais peur qu'on ne les découvrit au manoir et que ce Gueznou ne profitât de l'occasion pour nous dénoncer aux autorités.

servi un incroyable caractère de jeunesse. La pâleur mate et chaude de son teint lui donnait l'apparence d'une statue de marbre un peu jaunée par le temps.

resta quelques instants immobile et froide. Puis, elle se releva par un mouvement convulsif et, d'une voix brève et dure, elle lança à l'intendant ces phrases entrecoupées :

Reconnaissance
Un long jet de flamme, que le vent battait sur le toit, sortait par la fenêtre du grenier, et une fumée épaisse enveloppait déjà le bâtiment tout entier.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME - (LYON ET PARIS)
A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30
 Paiement de Coupons échus ou non échus.

NOUVELLE POMPE ELEVATOIRE

A MANŒUVRE DOUCE ET D'UTILITÉ INCOMPARABLE
 Pour arrosage, puits profonds, élévation d'eau à tout étage...

VICTOR DUPRÉ

69, Rue Tronchet, LYON
 Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes
 Fourniture de Lames et Bâtons

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux
 WAGON
 Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

KIOSQUES & URINOIRS LUMINEUX
 DE LYON ET SAINT-ÉTIENNE
 Affichage diurne et nocturne
 AFFICHES PEINTES SUR ÉCRANS & SOUBASSEMENTS
 Les Abonnements sont reçus à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

D^r DUCHARME

3, Cours de la Liberté, 3
 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité.

ALCOOL DE MENTHE

DES ALPES
 Seul véritable antidote épidémique fabriqué avec des appareils perfectionnés par J. DELEZAIVE, distillateur.

Chemins de fer de l'Est de Lyon

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
 TRAINS DE PLAISIR
 A PRIX RÉDUITS
 DE LYON-EST OU VILLEURBANNE
 A Pont-de-Chéry, Crémieu, Sablonnières

Tampons & Timbres Caoutchouc

PETITS DOCKS DU COMMERCE
 LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON
 Ces Timbres, bien vulcanisés, sont confectionnés avec tous les soins que nécessite cet article...

OPERATIONS DE BOURSE

SANS COURTAGES
 On opère depuis 750 fr. de Rente
 Sur PETITE BOURSE, 15, r. Vivienne, Paris.

PAPIERS PEINTS

E. MEYSONNIER
 77, Avenue de Saxe, Lyon
 Vente en solde de 800 Coups de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 R. — Envoi d'échantillons de coupons et de nouveautés.

SALISPARILLE QUET

LE MEILLEUR DÉPURATIF
 Du sang et des humeurs
 S'emploie en toute saison et surtout au printemps

PIANOS & ORGUES

La maison RODES, passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis 10 fr. par mois. Location depuis 7 fr. par mois.

MONT-DE-PIÉTÉ

Place du Pont, 7. — Achat or, bijoux, reconnaissance. Facile rachat.

C^{ie} Franco-Autrichienne de Produits Chimiques

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL 100.000 FR.
 Siège social à Lyon : 20, place Carnot
 Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le mardi 29 courant, à deux heures de relevée, au siège social.

ON TROUVE

A l'Agence Victor FOURNIER
 LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON
 LES VALEURS CI-APRÈS :
 Bons du Crédit Foncier. 6 tirages par an
 Bons Algériens. 6 —
 Bons du Congo. 6 —
 Bons de lots de Panama (1889) 6 —
 Bons de l'Exposition (15 oct.) 1 —
 Bons de la Presse (15 juin) . . . 1 —

ÉTAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
 Premier arrondissement. — Fournier Jean, cultivateur, 62 ans, rue Vieille-Monnaie, 97, f. 4 h. s.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, OBLIGATIONS, listing various financial instruments and their values.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTAIRE, TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE, listing market news and exchange rates.

APRÈS BOURSE

Table with columns: COURS DES VALEURS EN BANQUE, MARCHÉ DE LA VILLETTE, MARCHÉ AUX BESTIAUX, listing various market prices.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: Nombre, SORTES, listing silk quality and prices.

BONNE OCCASION

VERMOREL Constructeur
 VILLEFRANCHE (Rhône)
 PRESSEURS
 Perfectionnés GARANTIS
 Transformations et Réparations des Presseurs
 VIS & FERRURES — POMPES A VIN